## PLAN D'ACTION 2023- 2024 4 volets majeurs :

- Rémunération: identifier, comprendre et agir contre les écarts de rémunération
  Formations: Assurer l'égal accès à la formation
  - **3.** Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle
  - 4. Recrutement: valoriser l'égalité dans les phases de recrutement

1. Rémunération: identifier, comprendre et agir contre les écarts de rémunération		
Objectif	Actions	Indicateurs
Ajuster la politique salariale pour maintenir l'égalité ou résorber les inégalités salariales	Analyser et suivre les évolutions salariales annuelles des femmes et des hommes à temps complet et à temps partiel.	Nombre de bilans sexués des augmentations individuelles réalisées ;
		Analyse des augmentations individuelles par sexe ;
		Analyse des salaires de base par sexe.
	Mener chaque année une étude périodique des éventuels écarts de rémunération liés au genre.	Résultats chiffrés de l'étude.
	Contrôler la répartition des enveloppes salariales pour s'assurer que les femmes et les hommes en bénéficient dans les mêmes conditions.	Répartition des augmentations individuelles, par sexe.
	Veiller à l'absence de discrimination dans l'attribution des éléments variables de rémunération.	% de féminisation des salariés ayant bénéficié de l'attribution d'éléments variables de rémunération;
		Montant moyen par sexe d'attribution des éléments variables de rémunération.
Assurer l'accès à l'égalité de rémunération des salariés à leur retour de congé familial (maternité, adoption, parental)	Assurer la subrogation dans le cadre des congés maternité, adoption, paternité, donnant lieu à maintien de salaire.	Nombre de salariés concernés par sexe et par type de congés.
Favoriser l'exercice équilibré de la parentalité entre les femmes et les hommes	Maintenir 100% du salaire net en cas de congé de paternité.	Nombre de salariés bénéficiaires du maintien de la rémunération.

2. Formations: Assurer l'égal accès à la formation			
Objectif	Actions	Indicateurs	
·	Fixer pour les femmes et les hommes des conditions d'accès identiques à la formation, indépendamment de la durée du travail.	Proportion de femmes dans les salariés ayant bénéficié d'une formation ;	

Former les managers à l'importance de l'égalité professionnelle	Sensibiliser et former les managers dans le cadre de leur parcours de formation par la mise en place d'actions de formation.	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation.
Faciliter l'accès et la participation à la formation des salariés chargés de famille	Privilégier les actions de formation liées à l'emploi dans les locaux de l'entreprise et pendant le temps de travail ;	Nombre de formations réalisées dans les locaux ;
	Eviter les départs en formation dès le dimanche soir (en raison de l'éloignement entre le domicile et le lieu de formation) ;	Nombre de départs en formation hors temps de travail (et son évolution) ;
	Développement du recours au e-learning.	Nombre d'heures de formation dispensées en e-learning.
	I Privilégier les formations courtes et modulaires	Nombre de formations par CSP et par sexe de courte durée sur le nombre total de formations réalisées.
	Privilégier les formations sur site ou à proximité (33, 40,64).	% de formations externes faites dans la région (33, 40 et 64).

3. Articulation entre vie personnelle et vie professionnelle			
Objectif	Actions	Indicateurs	
Favoriser le recours au temps partiel choisi	Etudier 100% des demandes de modifications de l'organisation du temps de travail.	% de réponses favorables aux demandes de passage temps pleins -> temps partiel et vis-versa.	
Assurer l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle pour tous les salariés	Aménager l'horaire de travail pour les salariés le jour de la rentrée scolaire de leurs enfants et les réunions scolaires (limite de 3 réunions scolaires par an/ enfant à charge).	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un aménagement d'horaires.	
	Limiter les réunions après 18H	Mettre en place une charte du temps de travail	
	Sensibiliser les salariés à l'importance d'un bon usage professionnel des outils numériques et de communication professionnelle et de la nécessaire régulation de leur utilisation pour assurer le respect des temps de repos/congés ainsi que l'équilibre entre vie privée/familiale et vie professionnelle.	Nombre d'actions de sensibilisation et de formation réalisées.	
	Aménager les horaires de travail des parents d'enfants en bas age	Nombre de salariés ayant bénéficié d'un aménagement d'horaires.	
Améliorer les conditions de retour des salariés dans l'entreprise à l'issue de congés familiaux	Réalisation d'entretien de reprise d'activité suite à un congé familial.	Nombre de salariés ayant bénéficié de l'entretien de reprise d'activité.	
	Mise en place d'un parcours "re onboarding" pour le retour de congé familial	Nombre de parcours mis en place	

4. Recrutement: valoriser l'égalité dans les phases de recrutement			
Objectif	Actions	Indicateurs	
Développer la mixité des métiers et assurer l'absence de discrimination dans le processus de sélection des candidatures	Assurer la neutralité des offres d'emploi publiées	Nombre d'offres d'emploi analysées et validées	
	Assurer une représentation équilibrée des deux sexes dans les campagnes de recrutement	Proportion de femmes et d'hommes dans les campagnes de recrutement	
	Renforcer l'attractivité des métiers non mixtes pour les candidats du sexe sous- représenté en valorisant leur contenu et leur potentiel d'évolution	enquête micro-vidéos Femmes	
	Présenter au manager au moins une candidature féminine (ou masculine) sur les métiers identifiés dès lors qu'au moins une candidature féminine (ou masculine) correspondant aux critères de l'offre a été reçue	Nombre de candidat(e)s reçu(e)s par le manager Nombre de candidat(e)s recruté(e)s	
	liformer les managers et recruteurs au recrutement sans discrimination de sexe	Charte des bonnes pratiques sur le recrutement sans discrimination de sexe	
	Développer des partenariats avec les écoles, les centres de formation professionnelle, les universités, pour faire découvrir les métiers	Nombre de partenariats réalisés sur une année	
	Missionner des personnes du sexe sous-représenté dans les métiers afin qu'ils en soient les ambassadeurs lors des forums des métiers, conférences écolés etc	Nombre d'interventions de femmes ( ou d'hommes) à l'occasion de différents évènements (CFA, ambassadrices métiers dans les écoles).	